








PROCEDURE A SUIVRE POUR UNE DEMANDE DE SUR-CLASSEMENT EN CATEGORIE SUPERIEURE AUPRES DE LA FLR








A Strassen, le 1^{er} Septembre 2020

Avant toute démarche administrative, la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) indique les règles générales de sur-classement suivantes :


-  Les licenciés masculins de plus de 18 ans (date d'anniversaire) peuvent participer sans sur-classement aux compétitions des 19 ans et plus ;
-  Les licenciées féminines de plus de 18 ans (date d'anniversaire) peuvent participer sans sur-classement aux compétitions des 18 ans et plus ;
-  Le double sur-classement est interdit ;
-  3 licenciés surclassés maximum sont autorisés sur la feuille de match ;
-  Le sur-classement est autorisé uniquement pour les joueurs de la 2^{ème} année de la classe d'âge
-  Les sur-classements de la catégorie féminine « moins de 15 ans » à la catégorie féminine « moins de 18 ans » sont interdits
-  Un joueur surclassé ne peut pas occuper un poste de 1^{ère} ligne ; en revanche il peut occuper tout autre poste

Toute demande de sur-classement devra être réalisée uniquement à l'initiative du Président du club ou du Directeur Technique National selon le niveau du joueur concerné.

Pour constituer votre demande de sur-classement en catégorie supérieure auprès de la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) et conformément aux préconisations de la commission médicale fédérale, vous devez produire les documents suivants :

-  Un courrier explicatif du club demandant le sur-classement du joueur
-  Pour les enfants mineurs, une lettre signée des représentants légaux, confirmant leur accord pour une demande de sur-classement
-  Une visite médicale comprenant au minimum les examens médicaux suivant :
 - Un électrocardiogramme de repos,
 - Un bilan biologique standard*
 - Des clichés radiographiques du rachis Dorso Lombaire face, profil
 - De clichés radiographiques du rachis cervical de face, profil ¾ et clichés dynamiques, complétés d'une IRM si la symptomatologie l'impose (paresthésies mains et pieds)
-  Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rugby en catégorie d'âge supérieure, établie par le médecin traitant et précisant la taille et le poids de l'enfant
-  Un courrier explicatif des raisons médicales justifiant le dit sur-classement, rédigé par le médecin traitant
-  Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rugby, établie par le médecin spécialiste qui suit l'enfant, le cas échéant
-  Une photocopie de la licence du joueur

***Bilan standard comprenant :**

-  Glycémie à jeun
-  Cholestérol total
-  HDL /LDL
-  GPT.GOT.GGT
-  CPK – Ferritine
-  CRP
-  Triglycérides

L'ensemble des documents est à adresser :

A l'attention de la Commission Médicale de la FLR
A l'adresse suivante : Fédération Luxembourgeoise de Rugby, Maison des Sports, 3 Route d'Arlon L 8009
Strassen (Luxembourg)

A réception de l'ensemble des documents, le dossier sera instruit par un des médecins membre de la Commission Médicale Fédérale. La validation de la décision sera confirmée par le Président de la Commission Médicale de la FLR. A l'exception de certains cas particuliers toute demande de sur-classement devra être soumise à l'autorisation du comité directeur de la FLR, après avis de la commission médicale de la FLR.

La Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) rappelle que la démarche de sur-classement doit rester une exception.

ATTENTION : un joueur évoluant aux postes de 1^{ère} ligne ne peut faire l'objet d'un sur-classement qu'à la condition de ne plus jouer à ces postes dans la classe d'âge supérieure.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes meilleures salutations

Dr Bertrand KIMMEL
Président Commission Médicale FLR

PJ: lettre type de la demande de renseignements médicaux pour Médecin traitant

Commission Médicale
Fédération Luxembourgeoise de Rugby
Maison des Sports, 3 Route d'Arlon
L 8009 Strassen (Luxembourg)





A l'attention du Médecin traitant et/ou Médecin spécialiste de l'enfant

Objet : Demande de renseignements médicaux du Médecin traitant ou Médecin spécialiste de l'enfant dans le cadre d'une demande de sur-classement en catégorie d'âge supérieure

Chère Consœur, Cher Confrère,

Les parents de l'enfant _____ (Nom, Prénom), né(e) _____
Me sollicite pour un sur-classement en catégorie d'âge supérieure de sa licence sportive RUGBY.

Dans un souci de protection de la santé des sportifs, la procédure en vigueur à la Fédération Luxembourgeoise de Rugby, nécessite le passage des examens médicaux suivant :

-  D'un électrocardiogramme de repos
-  Un bilan biologique standard*
-  De clichés radiographiques du rachis Dorso Lombar face, profil
-  De clichés radiographiques du rachis cervical de face, profil ¾ et clichés dynamiques, complétés d'une IRM si la symptomatologie l'impose (paresthésies Mains Pieds)

Pour que la Commission Médicale FLR puisse traiter au mieux le cas particulier de cet enfant, je vous prie de bien vouloir lui adresser sous pli « confidentiel médical », à l'adresse figurant en entête du présent courrier, une synthèse des éléments médicaux de votre patient.

La pratique des activités physiques et sportives dans le cadre d'un club affilié à la FLR, nécessite de la part de la Commission Médicale, une confirmation sur dossier médical de votre certificat de non-contre-indication à jouer au rugby en catégorie supérieure, précisant taille et poids de l'enfant.

Ceci pour favoriser au mieux l'intégration au sein de la grande famille du rugby, des enfants présentant un potentiel temporaire plus élevé, tout en s'assurant de l'absence de prise de risque pour lui, ses adversaires et ses coéquipiers.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de mes meilleures salutations sportives

**Bilan standard comprenant : Glycémie à jeun. Cholestérol total. HDL/LDL. GPT.GOT. Gama GT/ CPK. Ferritine. CRP. Triglycérides*

Fais-le _____

Dr Bertrand KIMMEL
Président Commission Médicale FLR